

Comité Social d'Administration Spécial Départemental jeudi 27 février 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental des Bouches-du-Rhône,

Le budget Bayrou qui a été adopté sans vote, par le 49-3, est d'une violence encore plus dure que celui que voulait mettre en œuvre le gouvernement Barnier, censuré le 4 décembre 2024, puisque 50 milliards d'économies budgétaires, dont 32 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques, sont ainsi programmées.

C'est un budget néfaste pour tous les personnels de l'Ecole publique :

Il confirme le gel de la valeur du point d'indice, alors que l'année blanche de 2024 a encore accentué le décrochage de la valeur du point par rapport à l'inflation. Aujourd'hui, pour retrouver la même valeur qu'au 1^{er} janvier 2000, il faudrait une augmentation de 31.5%.

Avec la ponction de 10% du salaire du fonctionnaire en arrêt maladie, un professeur des écoles au 9ème échelon de la classe normale va perdre, dès le 1er mars, 98€ de jour de carence et si son arrêt dure 5 jours, 137€, soit une perte de salaire brut de 5%. Plus son congé maladie ordinaire sera long, plus il perdra du salaire, allant jusqu'à 13% de son salaire brut sur un mois... et autant de pouvoir d'achat en moins! Alors que l'Administration invite souvent des agents à user de leur droit à arrêt maladie pour se mettre en retrait d'une situation dangereuse ou conflictuelle sur le lieu de travail, comment va-t-elle lui expliquer qu'il devra désormais financer sa propre mise en sécurité parce qu'elle n'a pas les moyens de la lui assurer? Concernant la retraite, mardi 14 janvier, le Premier ministre a affirmé devant les députés que les dépenses représentaient chaque année 380 milliards d'euros et que le système n'encaissait que 325 milliards de recettes. Non seulement M. Bayrou a oublié de compter les 200 milliards d'exonérations pour les entreprises, souvent non compensées par l'Etat mais, pour arriver à ces chiffres, il a sorti du chapeau une caisse de retraite pour les fonctionnaires d'Etat, caisse qui n'existe pas puisque les pensions, qui constituent une dette viagère de l'Etat vis-à-vis de chacun des fonctionnaires, sont inscrites au Grand Livre de la dette publique. Présenter un déficit dans le financement des pensions civiles n'a aucun sens et relève d'un enfumage inacceptable, qui ne vise qu'à préparer la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires et une énième nouvelle contre-réforme et en particulier la retraite par points que le président Macron a été contraint d'abandonner en 2020.

Sacrifier l'Education nationale dans ce budget d'austérité n'est pas une fatalité, c'est un choix. Comme l'est aussi le contexte budgétaire : consacrer des milliards de finances publiques pour l'armement ou l'intelligence artificielle sont des choix... ce ne sont pas les nôtres!

Dans ce contexte, la fédération FO de l'enseignement, avec celle des fonctionnaires et de notre confédération, entend faire valoir ses principales revendications :

- Abrogation de la loi Macron Borne sur les retraites,
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires,
- Non à la mise en place de la retraite par points, suppression du mécanisme de décote/surcote
- Abandon de la réduction à 90% de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires et abrogation du jour de carence
- Augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice avec rattrapage des 31.5% de pouvoir d'achat perdus depuis 2000.

Votre projet de carte scolaire qui nous réunit ce jour, Monsieur le DASEN, projet mettant en œuvre les directives ministérielles, compte 50 fermetures pour 52 ouvertures pour notre département. Une réalité bien loin des annonces gouvernementales d'« annulation des 4000 suppressions de postes » et de « sanctuarisation » du budget de l'Education nationale pour reprendre les propos du Ministre Borne. Les 470 suppressions de postes au niveau national aboutissent d'ailleurs à une avalanche de fermetures de classes dans les départements, celles-ci se heurtant à la résistance des personnels, des parents d'élèves et des élus.

Pour les Bouches du Rhône, comme nous le pressentions, avec une dotation de 35 postes, vous proposez plusieurs dizaines de fermetures pour « compenser » certaines ouvertures là où la situation l'impose. Pour FO, il est impossible d'accepter de se laisser enfermer dans l'enveloppe de postes attribuée par le ministère au département.

35 postes, cela reste une dotation largement insuffisante pour notre département. Elle ne permet ni d'abonder la brigade de remplacement à hauteur des besoins, ni d'ouvrir toutes les classes nécessaires pour abaisser le nombre d'élèves par classe alors que nous avons la moyenne la plus haute par rapport à la moyenne des pays européens, ni d'augmenter le nombre de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers qui se retrouvent par défaut dans les classes banales (24.000 actuellement au niveau national), ni de scolariser correctement les élèves non francophones et ceux à besoin éducatifs particuliers. Cette dotation ne permet d'ailleurs même pas de répondre aux préconisations ministérielles d'abaisser le nombre moyen d'élèves en GS, CP et CE1 à 24 hors éducation prioritaire, tout comme elle ne permettra pas, une nouvelle fois, d'instaurer des dédoublements à 12 en éducation prioritaire (toujours à 15 en moyenne dans le département).

Pour FO, même si 106 fermetures ont été abandonnées -et nous nous en félicitons-, 50 fermetures, ce sont 50 fermetures de trop! Sans compter les dizaines d'ouvertures indispensables qui ne verront pas le jour. Lors du groupe de travail, nous vous avons exposé un certain nombre de dossiers que vous vous êtes engagé à réexaminer. Nous vous avons adressé, en amont de ce CSASD, d'autres situations urgentes qui méritent un réexamen après communication aux équipes de votre projet.

L'an dernier, et cette année encore en GT, vous avez émis le souhait que nous vous fassions connaître quelles implantations d'emplois prévues nous pourrions annuler ou sur quelles annulations de mesures de fermeture nous pourrions revenir.

Nous vous rappelons que ce n'est pas notre mandat. En tant que représentant du personnel, notre mandat est de défendre les intérêts et les conditions de travail des enseignants que nous représentons mais en aucun cas de co-construire la carte scolaire. Monsieur le DASEN, nous vous alertons donc sur des situations que les collègues nous ont confiées et les défendons.

FORCE OUVRIERE agit en toute liberté et indépendance, dans la négociation mais jamais dans la co-gestion. En l'état, le projet présenté ne répond pas aux revendications légitimes des enseignants que nous représentons. Nous refusons de gérer la pénurie de postes dans notre département pour valider cette carte scolaire. Notre rôle n'est pas de prendre les décisions qui vous incombent. Il n'est pas concevable pour nous de décider là où il faut déshabiller Pierre pour habiller Paul! La seule revendication correspondante aux besoins des collègues et des écoles est que le nombre de postes attribués au département par le ministère soit augmenté.

Dans le cadre des ajustements d'ici la prochaine rentrée, nous déplorons que les postes de titulaires remplaçants soient, encore une fois, la « variable d'ajustement » de ces arbitrages. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de relayer notre revendication, auprès de Mme la ministre, d'une dotation complémentaire de postes pour notre département qui permettrait de répondre-à l'ensemble de nos revendications :

- Annulation des 50 fermetures dans les Bouches du Rhône et des 470 suppressions de postes dans le 1^{er} degré,
- Création de tous les postes nécessaires pour abaisser les effectifs par classe,
- Abondement de la brigade de remplacement pour assurer tous les remplacements dès le 1^{er} jour d'absence d'un collègue,
- Création de tous les postes spécialisés nécessaires pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers et notifiés qui se retrouvent par défaut dans les classes banales, l'ouverture des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
- Abandon de l'Acte 2 de l'école inclusive, abandon des PAS et des PIAL

FO soutient tous les collègues qui se mobilisent avec les parents et les élus pour défendre l'ouverture et/ou l'abandon d'une fermeture de classe.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir répondre favorablement aux demandes d'audience des équipes enseignantes et des parents d'élèves qui vous ont sollicités et qui sont présents aujourd'hui devant la DSDEN, à l'occasion de ce CSASD. Il s'agit des écoles Franklin Roosevelt, Château Sec, Maurelle Jonquille, Chutes Lavie...

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.